

SERVICES TECHNIQUES

~\*~\*~

ADMINISTRATIF

~\*~\*~

ST/JZ/MP/JDA/EL/SD

VOIRIE/ ESPACE VERTS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**ARRETE DU MAIRE N°316/22**

Département de  
SEINE-ET-MARNE

~\*~\*~

Canton de  
PONTAULT-  
COMBAULT

~\*~\*~

Commune de  
ROISSY-EN-BRIE

**Objet :** Travaux d'élagage par la société Nouvelle Etienne Pelle pour la commune de Roissy-en-Brie.  
Réglementation du stationnement et de la circulation au droit des chantiers situés, square Valadon, voie partagée Boulevard de la Malibran, Boulevard Rabelais, Avenue du Grand Etang, la Coulée Verte, Boulevard des Jondelles, Parking Ferme d'Ayau, Rue de la Mare, Rue de la Gare d'Emerainville, le Parc des Sources, Première Avenue, Sentier de l'Ancienne Ferme, Rue du Champ de Fraises, Rue Marie Thérèse Eyquem, Avenue Panas, 77680 Roissy-en-Brie à partir du 02 janvier 2023, jusqu'au 27 janvier 2023.

*Le Maire de la Commune de Roissy-en-Brie,*

**VU**, le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 2213-1 à L 2213-6,

**VU**, le nouveau Code de la Route et notamment les articles R 411-8 et R 411-25 et R 417-1 à 417-13,

**VU**, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté du 22 octobre 1963 modifiée par divers arrêtés subséquents, et notamment l'article 55 du Livre I- 4<sup>ème</sup> partie,

**CONSIDERANT** la demande de la commune, pour la société Nouvelle Etienne Pelle, 71 avenue André Maginot 94401 Viry sur Seine, en vue d'effectuer des travaux d'élagages sur la commune.

**CONSIDERANT** la nécessité de réglementer le stationnement et la circulation pendant la durée des travaux et en fonction de l'avancement des chantiers d'élagages, square Valadon, voie partagée Boulevard de la Malibran, Boulevard Rabelais, Avenue du Grand Etang, la Coulée Verte, Boulevard des Jondelles, Parking Ferme d'Ayau, Rue de la Mare, Rue de la Gare d'Emerainville, le Parc des Sources, Première Avenue, Sentier de l'Ancienne Ferme, Rue du Champ de Fraises, Rue Marie Thérèse Eyquem, Avenue Panas, 77680 Roissy-en-Brie à partir du 02 janvier 2023, jusqu'au 27 janvier 2023.

#### **ARRETE :**

**Article 1 :** Le stationnement de tous véhicules, sauf véhicules de chantier, sera interdit de part et d'autre des chantiers en fonction de leur avancement, square Valadon, voie partagée Boulevard de la Malibran, Boulevard Rabelais, Avenue du Grand Etang, la Coulée Verte, Boulevard des Jondelles, Parking Ferme d'Ayau, Rue de la Mare, Rue de la Gare d'Emerainville, le Parc des Sources, Première Avenue, Sentier de l'Ancienne Ferme, Rue du Champ de Fraises, Rue Marie Thérèse Eyquem, Avenue Panas, 77680 Roissy-en-Brie.

**Article 2 :** Pendant la durée des travaux la circulation sera instaurée en restriction de chaussée, au niveau du chantier, en alternance au moyen de feux tricolores ou d'agents munis de piquets K10,

**Article 3 :** Des balisages seront installés de part et d'autre du chantier afin d'inviter les piétons à emprunter les trottoirs opposés aux travaux.

**Article 4 :** Pendant la durée des travaux, la circulation sera interdite, sur les voies partagées avenue Panas, le long du cimetière à l'abord du chantier.

**Article 5 :** La société Nouvelle Etienne Pelle est chargée de l'installation et de l'entretien de la signalisation réglementaire.

**Article 6 :** Tout contrevenant à ce présent arrêté pourra faire l'objet de poursuites et être verbalisé.  
Les véhicules stationnant sur les lieux de la zone des travaux indiquée sur le présent arrêté pourront être enlevés et déposés en fourrière (*notamment, selon l'article R417-10 du code de la route*).

**Article 7 :** Mme - MM. - le Maire de Roissy-en-Brie,  
- l'Agence Routière Territoriale de Melun-Vert saint Denis,  
- le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,  
- Le Chef de Service de la Police Municipale de Roissy-en-Brie,  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

*Fait à Roissy-en-Brie, le 15 décembre 2022*

Pour le Maire,  
Le 1er Adjoint délégué en charge de l'urbanisme,  
de l'environnement, des grands projets, des  
travaux et des quartiers

  
Jonathan ZERDOUN